



« *Jardinage et bouts d'ficelle* » : la chronique de la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres, réalisée par JDo Loiseau.  
À retrouver sur [horticulture79.org/jardinage](http://horticulture79.org/jardinage)

## Notre besoin de jardin vient de loin

L'histoire des jardins, l'histoire de l'homme en son jardin me fascine, c'est un besoin qui nous vient de loin que je voudrais partager avec vous aujourd'hui !

Il vient du XIX<sup>e</sup> siècle ? Non, bien avant, n'en déplaise aux fondateurs des sociétés dites « savantes » dont fait partie la société d'horticulture des Deux-Sèvres. Sa création date de cette période, 1853.

Bien avant Sully et Henri IV et leur poule au pot du dimanche, un homme s'intéresse à ce que nous « devons » avoir dans nos assiettes et nos jardins, un roi, un empereur même !

Je vous fais grâce des jardins mythiques, jardins des Hespérides et ses pommes d'or, jardins suspendus de Babylone ou jardin d'Eden. Leurs existences ne sont pas véritablement avérées. Cependant leurs présences dans différentes histoires de l'humanité dit sans doute quelque chose de l'importance du jardin.

Je m'arrête seulement autour de l'an 800 en 795 exactement, disent les historiens. Charlemagne publie un ensemble de textes, on parle de « capitules ». Il y indique la liste des plantes et légumes qui doivent être produites dans les jardins des domaines royaux. Cet ensemble c'est le « capitulaire de Villis ».

Le capitulaire ne régit pas seulement les jardins mais de nombreux métiers et activités: les tisserands, la chasse, la boucherie, la médecine et en particulier la botanique, l'agriculture et l'alimentation, mais également l'autorité dévolue à la reine, déjà la première dame ! L'enseignement et la création d'écoles, Charlemagne n'invente pas mais réglemente !

Ensuite les *missi dominici* (les envoyés du maître littéralement) iront vérifier que les ordres du seigneur ont bien été exécutés

A l'article 70 du capitulaire, on trouve une longue énumération de 94 plantes (73 herbes, 16 arbres fruitiers, 5 plantes textiles et tinctoriales), que les domaines royaux se doivent de cultiver. C'est une indication précieuse pour l'historien sur les fruits et légumes cultivés à l'époque.

« Nous voulons qu'on cultive dans le jardin l'ensemble des plantes, à savoir » :

Les lis et les roses, le fenugrec, la sauge, la rue, les concombres et les melons, le cumin, romarin, pois chiche... Et plus loin les oignons, l'estragon, l'anis, la chicorée, la laitue,

Tiens voilà la nigelle, la roquette, le cresson, la bardane, la menthe, le persil, l'ache, la livèche, l'aneth, le fenouil et encore la moutarde, la sarriette...

Plus loin on arrive dans les légumes, les bettes sans qu'il soit précisé si elles sont déjà à rave ou à carde, les carottes, et les panais, l'arroche, les choux divers, la ciboulette, et le poireau, les radis, l'échalote. On ne parle pas encore de l'artichaut, il arrivera plus tard, d'Italie, avec les Médicis. On trouve encore la fève, les pois, la coriandre, le cerfeuil ! La liste n'est pas exhaustive.

Que nous manque-t-il à cette liste ? Evidemment les tomates, pommes de terre et autres solanacées. Elles arriveront d'Amérique dans les valises de Christophe Colomb, ou de ses successeurs, à partir 1492 soit 700 ans plus tard !

Bon gré, mal gré, et pour la première fois, les moines de Charlemagne organisent leurs jardins, les localisent dans l'espace et les nomment. Ils définissent également leurs attributions et leurs contenus.

On obtient ainsi trois sortes de jardins différents :

« **Hortus** » **le potager**, il est une partie fondamentale des jardins du Moyen-Age, il matérialise la règle selon laquelle les moines doivent cultiver leur jardin pour mériter le paradis. Il se situe à proximité des cuisines. C'est la réserve culinaire !

**L'herbularius, le jardin des herbes**, le jardin des simples.

C'est à la fois un jardin de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires. Les plantes alimentaires sont aussi des remèdes.

L'apothicaire est herboriste avant de devenir pharmacien.

**Le viridarium ou verger** ("vergier" en vieux français) planté de vigne, de charmille et de buis, il peut aussi évoluer en jardin d'agrément.

Il doit contenir plusieurs exemplaires des 16 arbres fruitiers qui nous sont encore familiers : les noyers, noisetiers, pommiers, poiriers, pruniers, sorbiers, néfliers, châtaigniers, pêchers, cognassiers, amandiers, mûriers, lauriers, pins, figuier, cerisiers.

Et le jardin devient un espace clos de savoir-faire face à l'ignorance du monde, le jardin monastique devient un lieu de sérénité pour le corps et l'esprit.

La surface des parcs et jardins en France est estimée à 1 million d'hectares. Ils sont et doivent être un espace préservé pour le jardinier et la biodiversité, c'est important !

Vous y penserez en vous promenant dans vos jardins !

Profitez des vôtres et des fêtes de fin d'année

Avec la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres, avec D4B et Pigouille radio, avec Virginie et Christelle qui montent « Jardinage et bouts d'ficelle » qu'elles soient remerciées de leur diligence, cette chronique n'existerait pas sans elles.

Quant à moi, je vous retrouve l'an prochain !

A bientôt.